

Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles, CDAC

Mandat

La conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chef.fes de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.



Marie-Thérèse Bonadonna
présidente

Travaux

Assemblée plénière – Culture

La CDAC a préparé les dossiers traités lors des séances de l'Assemblée plénière culture de la CIIP (AP-Culture) de la CIIP. En mars, elle a notamment présenté sa proposition de stratégie et de plan d'action pour un développement convergent des politiques cantonales en faveur du secteur culturel en Suisse romande 2024-2030, qui a été acceptée par les chef.fes de département. De cette décision a découlé la préparation d'une conférence de presse commune aux cantons romands et au Tessin, qui se déroulera en 2024.

La CDAC a également préparé la prise de position de l'AP-Culture relative au message de la Confédération concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025-2028.

CDAC suisse et Office fédéral de la culture

Les dossiers et interventions au sein de la conférence suisse des chefs de la culture (KBK) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la conférence suisse. Plusieurs membres de la CDAC romande participent par ailleurs à des groupes de travail, par exemple celui qui concerne le statut des artistes. M. Philippe Trinchan, Chef du Service de la culture du canton de Fribourg, représente la conférence romande au sein du comité de la conférence suisse.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (rémunération appropriée des acteurs et actrices culturels, stratégie nationale en matière de patrimoine culturel, développement durable dans la production culturelle), réunissent des représentant.es de la Confédération, des villes et des cantons.

Plan d'action pour un développement convergent des politiques cantonales en faveur du secteur culturel en Suisse romande

Le Covid-19 a engendré un surcroît de travail considérable pour la CDAC, mais il a également permis d'en tirer de nombreux enseignements. En mettant notamment en évidence la fragilité structurelle, préexistant à la pandémie, de la situation juridique et financière d'un grand nombre d'acteurs et actrices culturels, la CDAC a jugé essentiel de faire un point de situation.

En s'appuyant sur plusieurs études récentes, la conférence a établi une synthèse des problématiques que rencontre actuellement le secteur culturel en Suisse romande ; sur cette base, elle a élaboré une proposition de plan d'action comprenant des objectifs, eux-mêmes déclinés en mesures opérationnelles. Les axes de ce plan d'action ont été validés par l'AP-Culture dans sa séance du 31 mars et la CDAC déclinera les différents objectifs de cette stratégie dans son programme d'activité 2024-2027.

Conférence de l'enseignement de la CIIP

Fin novembre, la CDAC était invitée à participer à la conférence de l'enseignement. Elle a collaboré à l'organisation de deux tables rondes abordant la thématique de l'accès à la culture à l'école. Intégrant des représentant.es des milieux scolaires et culturels, ces tables rondes ont permis de mettre en évidence différents enjeux et problématiques. Des réflexions qui seront reprises dans le cadre du programme de la CIIP 2024-2027.

Médiation culturelle pour le jeune public et accès à la culture

En mai, la CDAC a relevé les bons résultats de l'association AG Culturel, tout en notant qu'il demeure un potentiel important de développement et que l'association doit travailler en ce sens. Suite au rapport final de la phase pilote du dispositif et d'une projection pour les années futures, elle a accepté en septembre de poursuivre le soutien à l'AG Culturel selon les mêmes modalités et avec des bilans annuels. Un travail sera fait sur la durée, afin à terme de pouvoir intégrer les cantons de Genève et de Vaud au dispositif.

Cinéforum – Fondation romande pour le cinéma

En 2020, les cantons se sont engagés à maintenir avec leurs partenaires institutionnels leur soutien annuel pour un budget de 10 millions de francs à Cinéforum et à augmenter dans la mesure de leurs possibilités leur contribution pour que la Fondation puisse disposer d'un budget de 11 millions en 2025.

En juin, Cinéforum a présenté son bilan intermédiaire à la CDAC. Celui-ci, réalisé par un groupe de travail professionnel, réévaluait les propositions acceptées par la CIIP en 2020 à la lumière tant des moyens disponibles et de leur temporalité que des évolutions majeures dans l'audiovisuel européen ces dernières années. Le but étant d'élaborer des mesures pour l'avenir qui soient les plus pertinentes en regard du contexte général dans lequel elles vont se déployer.

Nouvelles pratiques et formes artistiques

La CDAC a poursuivi sa veille dans le domaine des nouvelles pratiques et formes artistiques, notamment dans le domaine numérique, en recevant le Pôle de création numérique afin de déterminer la pertinence de collaboration future. Il apparaît que la structuration de la discipline ainsi que son financement prendront du temps.

Dispositif de soutien à la création théâtrale – Label+ romand – arts de la scène

La CDAC s'est réunie en tant qu'Assemblée générale de *Label+ romand – arts de la scène* et a validé le rapport d'activité, les comptes et le budget 2022 de l'association.

Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du nouveau dispositif *Label+ romand – arts de la scène* de 2023 à 2025, qui devient un dispositif annuel d'encouragement à la coproduction, la CDAC a, en mai, validé et apporté ses modifications aux règlement, budget prévisionnel, plan de financement et communication, ainsi qu'à la convention de prestation entre *Label+* et la Corodis. La première édition selon cette nouvelle formule a été lancée au printemps et la CDAC en a fait le bilan au mois de septembre. Le nouveau dispositif nécessitant quelques adaptations, la conférence a validé la constitution d'un groupe de travail chargé d'élaborer des propositions pour l'édition 2024.

La Corodis réformée

Sous l'impulsion d'un mandat d'étude de la CDAC puis d'un projet de transformation, la Corodis, qui facilite la diffusion des œuvres en arts de la scène, a revu sa stratégie, ses statuts et ses dispositifs en renforçant notamment son soutien aux reprises de spectacles romands.

Dispositif de soutien aux musiques actuelles – Musique+

La CDAC a pris connaissance des recommandations émises par la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA), suite à l'analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande réalisée en 2022. Afin d'être davantage en adéquation avec les besoins du milieu des musiques actuelles et de mieux articuler le dispositif *Musique+* avec les autres soutiens publics et parapublics, un groupe de travail comprenant des représentant.es de la FCMA, des villes et des cantons a été créé et s'est réuni pour la première fois à fin novembre.

[Histoire de la CDAC](#)

En octobre, à l'occasion des 30 ans de la conférence et afin de donner une suite au travail de Master de Mme Faustine Pochon sur l'histoire de la CDAC, une conférence-débat publique a été organisée à Fribourg, sous la thématique *De la coordination culturelle à la construction progressive d'un espace culturel romand*. Cet événement a réuni les

représentant.es des collectivités, faitières et dispositifs romands avec une belle représentativité du forum qu'est l'espace culturel romand.

Demandes de soutien financier

La CDAC a examiné de manière coordonnée différentes demandes de soutien financier adressées aux collectivités publiques pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

Données factuelles

La CDAC s'est réunie à treize reprises en 2023 :

- Lors de séances ordinaires : les 3 février, 5 mai, 15 et 16 juin, 15 septembre et le 3 novembre.
- Lors de séances dédiées au plan d'action culture : les 7 et 21 février.
- Et dans le cadre de rencontres relatives à l'espace culturel romand : les 21 mars, 11 octobre et 27 novembre.

Présidence : Marie-Thérèse Bonadonna (NE).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutation : Christine Salvadé (JU) est remplacée par Valentin Zuber, dès février.